



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOULES



Fédération Européenne de Boules

COUPE D'EUROPE DES CLUBS FEMININS 2017

LOCALITÉ

LJUBLJANA (SLOVÉNIE)

DATES

Samedi 24 et Dimanche 25 juin 2017

ORGANISATEUR

BSK KRIM LJUBLJANA

Pot k ribniku 3

1108 Ljubljana

TELEPHONE

Tél: 00-386-1-427-45-79

PORT. 00-386-40-833-464 Miha Sodec

Email : bsk.krim@gmail.com

CONTENU DES RENCONTRES

1^{er} tour	1 Tir Rapide en double	
2^{ème} tour	2 Tirs de précision 1 Combiné	
3^{ème} tour	1 Tir progressif	
<u>Présentation</u>		
4^{ème} tour	2 Doubles 2 Simples	1 H 30

PROGRAMME

Vendredi 23 Juin :

- **Jusqu'à 19 heures : Arrivée des délégations / Entraînement des équipes**
- **20 H 00 : Cérémonie d'ouverture suivie du tirage au sort**
- **Dîner**
- **Départ vers les lieux d'hébergement**

Samedi 24 Juin :

- **Quarts de finale A-B, C-D, E-F et G-H**
 - 09 H 00 : Tir Rapide en Double A-B, C-D, E-F et G-H**
 - 10 H 00 : Tir de Précision A-B, C-D, E-F et G-H**
 - 10 H 00 : Combiné A-B, C-D, E-F et G-H**
 - 11 H 30 : Tir Progressif A-B, C-D, E-F et G-H**
 - 12 H 45 : Déjeuner**
 - 14 H 15 : Traditionnel A-B, C-D**
 - 16 H 00 : Traditionnel E-F et G-H**
- **Demi-finales A-B et C-D**
 - 18 H 00 : Tir Rapide en Double A-B et C-D**
 - 19 H 00 : Tir de Précision A-B et C-D**
 - 19 H 00 : Combiné A-B et C-D**
 - 20 H 45 : Dîner**

Dimanche 25 Juin :

- **Demi-finales A-B et C-D (suite)**
 - 08 H 30 : Tir Progressif A-B et C-D**
 - 09 H 00 : Traditionnel A-B et CD**

Dimanche 25 Juin :

- **Finale 1ère/2ème places**
 - 11 H 00 : Tir Rapide en Double**
 - 11 H 15 : Tir de Précision, Combiné**
 - 12 H 30 : Déjeuner**
 - 14 H 15 : Tir Progressif**
 - 14 H 30 : Traditionnel**
 - 16 H 00 : REMISE DES RECOMPENSES**

RÈGLEMENT TECHNIQUE

1. Composition des équipes : Pour chaque rencontre, **8 joueuses** maximum.
Chaque club a la possibilité de prendre une joueuse (parmi les 8 prévues) dans un autre club du même pays. Compte tenu de la situation particulière de la Fédération Monégasque qui ne comporte qu'un seul club, la possibilité d'utiliser une joueuse licenciée en France ou en Italie est accordée à l'équipe de Monaco.
La composition des équipes peut être modifiée à chaque rencontre.
2. Tenue des joueuses : Elle sera la plus homogène possible - couleur, espaces consacrés à la publicité etc... - avec le nom du club.
3. Contenu technique : 1 Tir Rapide en Double + 1 Combiné + 2 Tirs de Précision + 1 Tir progressif + 2 Doubles + 2 Simples (2 points par victoire et 1 point par match nul). 18 points maximum.
4. Participation des joueuses :
 - Une joueuse ne peut participer qu'à une épreuve par tour,
 - Une joueuse ne peut participer qu'à deux épreuves de tir,
 - En double, un remplacement est autorisé par partie.
5. En cas d'égalité à l'issue d'une rencontre, épreuve d'appui avec les règles du combiné pour une cible placée au centre du rectangle de validité de lancement du but :
 - 2 boules pointées et 2 boules tirées (cible : but blanc) avec alternance point-tir tirée au sort. Ordre de passage déterminé par tirage au sort.
 - Si l'égalité subsiste, l'épreuve recommence dans les mêmes conditions (joueuses, ordre de passage et alternance) et s'interrompt dès disparition de la parité.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

1. Déplacements : Chaque club prend en charge ses frais de déplacement.
2. Hébergement et restauration : Jusqu'au déjeuner du samedi, chaque club prend en charge ses frais. Les organisateurs doivent fournir une liste d'hôtels et de restaurants avec les tarifs. Les équipes sont alors libres de réserver elles-mêmes ou de faire confiance aux organisateurs.
3. A partir du diner du samedi et jusqu'au départ des délégations (à la fin de la compétition), les équipes demi-finalistes sont prises en charge par les organisateurs (6 joueuses maximum et deux dirigeants).
4. Les dîners et nuitées du samedi au dimanche des équipes éliminées en quarts de finales et dont l'éloignement est supérieur à 200 km sont prises en charge par la Fédération Internationale de Boules.
5. Prise en charge complète par les organisateurs pour :
 - ☞ Les Commissaires Techniques F.I.B.
 - ☞ Les Arbitres
 - ☞ Le Représentant de la Fédération Internationale.

Les Présidents des Fédérations Nationales concernées s'engagent à faire respecter par les Clubs participants toutes les dispositions mentionnées ci-dessus.